



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg
T +41 26 305 29 04
www.fr.ch/dsas

Aux médias accrédités auprès
de la Chancellerie d'Etat

Fribourg, le 5 janvier 2026

Communiqué de presse

Vers une intégration socioprofessionnelle durable des personnes réfugiées venant d'Ukraine

La Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS) a présenté ce jour la nouvelle stratégie d'intégration socioprofessionnelle des personnes réfugiées d'Ukraine. Elle vise à intégrer la moitié des titulaires de permis S âgés de 18 à 64 ans sur le marché du travail d'ici à fin 2026, conformément aux exigences de la Confédération.

Malgré la baisse des demandes d'asile, on constate une augmentation constante de réfugié-e-s en provenance d'Ukraine. La très grande majorité de ces personnes obtiennent une protection provisoire (permis S) : elles sont autorisées à travailler et employables par l'économie.

Un contexte cantonal et national favorable à l'intégration des réfugié-e-s d'Ukraine

Avec l'entrée en vigueur le 1^{er} décembre 2025 de plusieurs dispositions légales, la Confédération souhaite encourager les bénéficiaires du statut de protection S à exercer une activité lucrative en facilitant l'accès au marché du travail et en leur donnant une perspective d'autorisation de séjour durable après 5 ans.

Désormais, une simple annonce par l'entreprise permettra à ces personnes de commencer à travailler le jour même. Face à la pénurie de main-d'œuvre dans plusieurs secteurs économiques, notamment la construction, le second-œuvre, les soins ou l'hôtellerie-restauration, intégrer ces personnes sur le marché du travail constitue une aubaine. Par ailleurs, le dispositif d'intégration fribourgeois est reconnu auprès des entreprises du canton, notamment en raison des bonnes collaborations créées grâce aux différentes aides au recrutement déjà proposées par le canton (voir encadré).

L'objectif fixé par la Confédération est d'intégrer 50% des titulaires d'un permis S âgé-e-s de 18 à 64 ans, résidant en Suisse depuis 3 ans ou plus, sur le marché du travail. Les cantons en-dessous de ce taux doivent présenter un plan d'action d'ici au 15 janvier 2026. C'est le cas du canton de Fribourg qui se situe à 36.2% (à fin octobre 2025).

Une intégration durable et réaliste d'ici fin 2027 grâce à la Stratégie Dynamique 4S

L'Etat de Fribourg a ainsi défini une stratégie d'intégration socioprofessionnelle des réfugié-e-s ukrainien-ne-s intitulée Dynamique 4S pour employer 100 personnes de plus d'ici à fin 2026 et remplir l'objectif fixé par la Confédération.

Développée en étroit partenariat avec la société ORS, mandataire cantonal pour l'accueil et l'intégration des réfugié-e-s ukrainien-ne-s, la stratégie repose sur un modèle structuré et adaptable : la « Dynamique 4S » consiste à **Segmenter** les publics prioritaires, **Simplifier** les processus et l'organisation, **S'allier** avec les réfugié-e-s et les partenaires-clés (privés et publics) et **Structurer** le dispositif d'intégration.

Du côté des réfugié-e-s, un accompagnement individuel renforcé est assuré pour structurer le parcours d'intégration socio-professionnelle pour chaque groupe-cible identifié. Ce suivi permet de définir un plan d'action pour chaque personne suivie, avec à la clé une recherche d'emploi, une formation, des cours de langue ou d'autres mesures spécifiques.

Mme Olha Papusha, réfugiée ukrainienne actuellement en recherche d'emploi témoigne : « *Grâce à un accompagnement personnalisé, j'ai pu apprendre la langue, comprendre le fonctionnement du système suisse et du marché du travail, adapter mon CV aux standards locaux et identifier les possibilités professionnelles correspondant à ma formation. Aujourd'hui, j'ai réussi l'examen de langue requis pour la reconnaissance de mon diplôme et je vais poursuivre ma formation afin de continuer mon parcours vers le métier d'infirmière. Le soutien reçu, notamment dans la reconnaissance de mes diplômes et les démarches administratives, m'a permis de reprendre confiance et de construire pas à pas un projet d'intégration réaliste, cohérent et durable.* »

L'atteinte des objectifs de la Confédération devrait permettre non seulement d'intégrer mieux les personnes titulaires de Permis S mais également de réduire les coûts de l'aide sociale.

Plusieurs aides au recrutement pour les entreprises fribourgeoises

De nombreux outils sont par ailleurs proposés aux entreprises pour le recrutement des personnes migrantes et leur proposer un soutien administratif. Vitamin F offre par exemple un soutien financier aux entreprises allant jusqu'à 9 000 Fr. ainsi qu'un accompagnement personnalisé. La refonte complète de la plateforme FRintegration.ch représente désormais un outil précieux d'aide au recrutement. Gratuite pour les entreprises du canton, elle met en relation les employeurs fribourgeois avec des personnes issues de la migration autorisées à travailler. Elle offre une présélection des candidat-e-s et un accompagnement administratif.

Il existe aussi différents programmes d'intégration en collaboration avec les organisations professionnelles, comme [Façonne ton Avenir](#), [Techskills Academy](#), [Intégration & Soins](#) et [Cap Saveurs](#). Portés par des acteurs privés et publics, ces passerelles vers l'emploi montrent que l'intégration réussie passe par la formation et le partenariat privé-public

Contact

—
Service de l'action sociale SASoc, Jean-Claude Simonet, Chef de service, T +41 26 305 29 92

Communication

—
DSAS, Claudia Lauper, Secrétaire générale, Chargée de communication, T +41 26 305 29 02, M +41 79 347 51 38